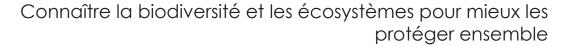




CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN

COBIODIV

2019 - 2022







PRÉSENTATION DU PROJET

Le Massif des Alpes Occidentales (MAO) est un espace biogéographique d'un seul tenant et transfrontalier qui cristallise des enjeux socio-écologiques forts. En effet, l'érosion de la biodiversité et des écosystèmes ainsi que l'extrême vulnérabilité face aux changements globaux transcendent les frontières et nécessitent une coopération étroite des acteurs franco-italiens pour développer des connectivités écologiques transfrontalières.

Les espaces protégés du MAO possèdent l'expertise en matière de production de connaissance et de gestion mais les enjeux susvisés nécessitent aussi de la coordination et de l'animation transfrontalière de ces compétences dans une approche multipartenariale (collectivités, parcs, etc.), multiscalaire et stratégique (déclinées dans les 5 projets simples).

L'objectif est de créer un socle commun sur la connaissance transalpine de la flore vasculaire et des habitats en s'appuyant sur les connaissances existantes: les listes rouges, les listes d'espèces et d'habitats prioritaires en termes de conservation et d'intérêt patrimonial. Il s'agit de:

- Capitaliser les données acquises lors des précédents projets ALCOTRA, Alpine Space et autres projets européens et locaux
- Echanger et définir des protocoles communs de suivi
- Structurer les bases de données dans une loaigue d'interopérabilité
- Acquérir une connaissance la plus exhaustive possible
- Améliorer le degré de diffusion de la connaissance auprès de tous les acteurs et usagers

En pratique le CBNA intervient à travers deux thématiques :

- Liste rouge, botanique, taxonomie et inventaire de la flore RED LIST-BOTANY-TAXO-NOMY-INVENTORY
- Suivi et conservation de la flore et des habitats
 FLORA/HABITAT-CONSERVATION-MONITORING



Pour ces deux thèmes il s'agit d'établir et de synthétiser les travaux existants concernant les référentiels taxonomiques, la répartition des espèces et leur conservation afin de travailler sur une liste commune d'espèces et d'habitats.

Les actions menées seront de :

- définir une liste d'espèce et d'habitats commune et prioritaire pour le territoire transfrontalier;
- échanger autour des protocoles et des outils déployés dans le cadre de réseaux de la conservation existant ;
- définir des méthodes de suivis partagées de quelques espèces et habitats d'intérêt patrimonial et d'expérimenter de nouvelles méthodes pour les espèces hors directive.

Des sessions d'échanges sur le terrain favorisent l'échange entre les partenaires français et italiens et consolident les bases de futurs partenariats.

L'objectif à long terme est de définir des enjeux communs de connaissance et de conservation entre la France et l'Italie pour les espèces végétales et les habitats naturels et ainsi de mieux les connaître pour mieux les conserver.

LE PARTENARIAT TRANSFRONTALIER

Cobiodiv implique côté français 5 partenaires et 5 délégataires, côté italien 5 partenaires et 4 délégataires

Partenaires français:

- Région PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : coordinateur du PITEM BIODIVALP et chef de file.
- Projet 1 coordination et communication
- Projet 2 connaissance

Délégataires:

- Parc naturel régional du Queyras
- Parc national du Mercantour
- Métropole Nice Côte d'Azur

ASTER CEN 74

• Agence régionale pour l'environnement (ARPE) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Délégataires:

- Chambre régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de commerce et d'Industrie
- Conservatoire botanique national méditerranéen

Parc national des Ecrins

• Région Auvergne-Rhône Alpes

- Projet 4 connectivités

Délégataires:

- Parc national de la Vanoise
- Conservatoire botanique national alpin (à cheval entre les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes)

Partenaires italiens:

• Région Autonome de la Vallée d'Aoste Délégataires:

- Parc naturel régional Mont Avic
- l'Institut Agricole Régional
- Montagna sicura Montagne sûre

Parc National Grand Paradis (Aoste) Délégataire:

- Commune de Rhèmes Saint Georges

• Région Ligurie

Projet 5 socio-économique **Délégataires**:

- Parco Alpi Liguri
- Provincia di Imperia
- Filse

Agence régionale pour l'environnement de la Région Ligurie (ARPAL) Délégataire:

- Università di Genova

Région Piémont

Projet 3 gestion des réservoirs de biodiversité **Délégataire**:

- Parc Naturel Régional Alpi Cozie

FINANCEMENT

Fonds Européen de Développement Régional alloué au projet :

2019-2022:1 600 966,50 €

Fonds Européen de Développement Régional alloué au CBNA:

2019-2022:71 795€